



*Mon espace, ma passion!*

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Séance extraordinaire**  
**15 avril 2020**  
**Procès-verbal**

**18h30 à l'école des Constellations**  
**En maintien de la distanciation sociale requise**

**Présences**

Frédéric Champagne, parent  
Stéphane Marsolais, parent  
Adeline Massaro, parent  
Anne Noreau, parent  
Anne-Marie, enseignante  
Valérie Turmel, enseignante  
Karine Marchand, enseignante  
Catherine Gotty, technicienne du service de garde  
Renée Lapierre, directrice

**Absences :**

Valérie Tremblay, parent

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Champagne souhaite la bienvenue aux membres. Il vérifie qu'il y a quorum et la réunion débute à 18 h 33.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 avril 2020**

- 1- Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Règles de régie interne (approbation des modifications)
- 4- Levée de l'assemblée

**CE-19-20-28** IL EST PROPOSÉ PAR Madame Valérie Turmel que l'ordre du jour de la séance du 15 avril 2020 soit adopté tel que présenté.

**3. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

CONSIDÉRANT la situation de crise sanitaire mondiale à laquelle nous sommes confrontés actuellement ;

CONSIDÉRANT la fermeture des école depuis le 16 mars 2020, et ce jusqu'au 4 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de certitude de réouverture des écoles le 4 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de la distanciation sociale ;

CONSIDÉRANT les décisions à prendre par le conseil d'établissement de l'école en préparation de la prochaine année scolaire, et ce dans le respect de certains délais prescrits ;

CONSIDÉRANT que les rencontres du conseil d'établissement se doivent d'être publiques ;

**CE-19-20-29** IL EST PROPOSÉ PAR Anne Noreau et résolu à l'unanimité de modifier les règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école des Constellations, tel que proposé, afin de permettre les rencontres en visioconférence ou à l'aide de tout autre outil technologique convenu par les membres, lorsque la situation l'exige.

**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CE-19-20-30** IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Marchand que la séance soit levée à 18 h 50.